

# TOUT SAVOIR SUR LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020



## HORAIRES D'ÉCOLE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 11h30  
13h30 - 16h30

## PAUSE MÉRIDIDIENNE :

11h30 - 13h30

## QUAND ?

Inscriptions périscolaires :  
**à partir du 13 mai 2019**

Date limite de retour des dossiers :  
**19 juillet 2019**

## OÙ ?

Sur internet :

Dossier disponible sur le site de la Ville de Vienne  
[www.vienne.fr/education-jeunesse](http://www.vienne.fr/education-jeunesse)  
et à renvoyer à [education@mairie-vienne.fr](mailto:education@mairie-vienne.fr)

Sur place :

- **Mairie de Vienne**  
place de l'Hôtel-de-Ville - Direction de l'Éducation  
du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 12h45 à 16h45
- **Antennes Mairie**  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h à 17h
  - > **Malissol** - 15 bis, avenue de la Fontaine  
04 74 16 16 50
  - > **Estressin** - 4 bis, rue Nicéphore Niepce  
Bâtiment Lorraine 04 74 31 19 20
  - > **Saint Martin** - 11, rue Girard  
04 74 31 19 30
  - > **L'Isle** - 7 bis, rue des Frères-Grellet  
04 74 31 19 40

# LIVRET RENTRÉE SCOLAIRE



## NOUVEAUTÉS & INSCRIPTIONS

# LES OBJECTIFS SOCIO-ÉDUCATIFS DE LA VILLE DE VIENNE

## La Ville a reconduit pour 4 ans le Projet Éducatif de Territoire autour de 4 grandes orientations :

- Favoriser le « vivre ensemble », en développant les échanges inter-quartiers, interculturels et intergénérationnels, afin de lutter contre l'isolement et le repli sur soi.
- Accompagner la réussite scolaire et l'accomplissement de soi, pour lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion professionnelle et sociale.
- Inscrire l'enfant et le jeune dans son environnement, au sens local et global, pour lui permettre de connaître, préserver et valoriser son environnement naturel et culturel.
- Promouvoir la santé pour viser le bien-être, l'équilibre et la prévention des risques.

Avec nos partenaires institutionnels, la CAF, l'Éducation nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et nos partenaires locaux, les familles, les associations locales, les centres sociaux, Vienne Condrieu Agglomération, nous nous attachons à inscrire nos actions à destination des 3-25 ans dans ces objectifs.

« La jeunesse est la fleur de toute une nation,  
c'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits. »

Fénelon « Les Aventures de Télémaque » - 1699

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

### MATIN :

De 7h30 à 8h30

### PAUSE MÉRIDIDIENNE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 11h30 à 13h30

### MIDI SANS REPAS :

De 11h30 à 12h15 (selon les sites)

### SOIR :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 16h30 à 17h30 & de 17h30 à 18h30

**Le dossier d'inscription périscolaire  
est à renouveler chaque année.  
Il conditionne l'accès de votre enfant  
aux activités à la rentrée 2019**

## ACCUEILS EXTRASCOLAIRES MERCREDIS & VACANCES

### ACCUEIL DES 3-5 ANS

#### Site Estressin

Quai Claude-Bernard - 06 88 25 92 68

#### Site Hauts de Vienne

4, place du château - 07 88 13 31 89

#### Centre social de l'Isle\*

2, allée de Provence - 04 74 53 76 10

#### Centre social Vallée de Gère\*

9, rue Victor-Faugier - 04 74 85 48 55

#### Club Léo Lagrange\*

2, impasse Saint-Laurent - 04 74 85 36 52

### ACCUEIL DES 6-12 ANS

#### ALSH Gémens (dès 4 ans)

2<sup>e</sup> château à Estrablin - 04 74 57 10 91

#### Centre Social d'Estressin\*

Quai Claude-Bernard - 04 74 53 76 00

#### Centre social de l'Isle\*

2, allée de Provence - 04 74 53 76 10

#### Centre social Vallée de Gère\*

9 rue Victor-Faugier - 04 74 85 48 55

#### Centre social de Malissol\*

12, avenue Jean-de-la-Fontaine - 07 74 57 12 00

#### Club Léo Lagrange\*

2, impasse Saint-Laurent - 04 74 85 36 52

#### École Municipale des Sports\*

8-14 ans - 04 74 78 70 80

\* Inscription sur place